

LE SYSTÈME DE BIOFILTRATION À BASE DE TOURBE (ECOFLO©-ECOBOX©)

Le système traite les eaux usées dans un filtre de tourbe, de mousse et de sphaigne placée à l'intérieur d'une coquille.

Ce système doit être précédé d'un système de traitement primaire, soit une fosse septique conforme et l'effluent doit être acheminé vers un autre système de traitement, un champ de polissage ou être rejeté vers un cours d'eau lorsqu'il est impossible de construire un champ de polissage.

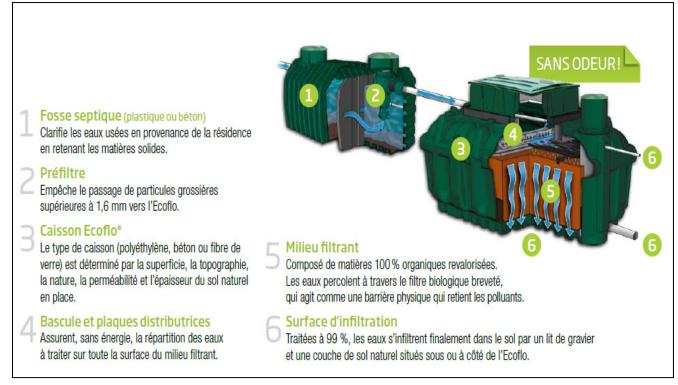
Les systèmes de type « biofiltre » ont été exclus du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (31 décembre 2005) mais sont autorisés par le MDDELCC, car ils ont obtenu un certificat de conformité du BNQ.

Condition d'implantation

Il est loisible à quiconque d'installer un système de biofiltration à base de tourbe.

- Au moins un biofiltre pour toute résidence isolée de quatre (4) chambres à coucher ou moins;
- ➤ Au moins deux (2) biofiltres pour toute résidence de cinq (5) et six (6) chambres à coucher.

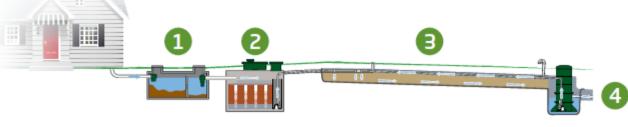
Le système de biofiltration doit être précédé d'un système de traitement primaire construit et installé conformément avec le Q-2, r.22.



Source: www.biofiltreecoflo.com



FILIÈRE DE TRAITEMENT INTÉGRANT UN ECOFLO° ET UN FILTRE DE DÉSINFECTION FDI



Fosse septique équipée d'un préfiltre

Biofiltre Ecoflo*

Filtre de désinfection FDi

Les eaux en provenance de l'Ecoflo sont distribuées uniformément sur toute la surface de la zone d'entrée du filtre FDi, soit à l'aide d'un système de distribution sous faible pression (Ecoflo avec fond étanche) ou par gravité (Ecoflo sans fond). Les eaux percolent à travers une couche de sable, puis s'écoulent lentement sur toute la longueur du FDi. Elles sont ensuite recueillies dans un poste de recirculation à l'aide d'une conduite de collecte. Une partie de ces eaux est retournée trois fois par jour à la surface de la zone d'entrée, garantissant un rendement optimal du système. L'effluent final est rejeté par gravité à partir du poste de recirculation.

Rejet final des eaux traitées

Les eaux traitées sont rejetées directement au fossé ou dans un cours d'eau conformément au Règlement Q-2, r.22.

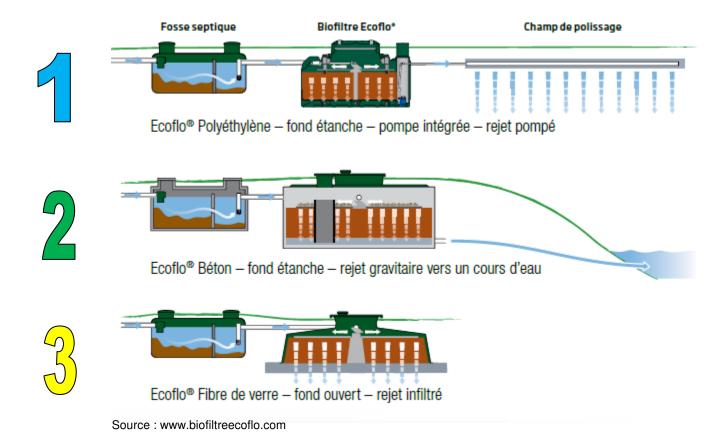
DIMENSIONS DU FDI

Nombre de chambres à coucher	Débit total quotidien	Longueur du lit filtrant	Largeur du lit filtrant
2 ou moins	1 080 L	7 m	4,8 m
3	1 260 L	7 m	5,6 m
4	1 440 L	7 m	6,4 m
4	1 620 L	7 m	6,4 m
5	1 800 L	7 m	2 sections de 4,0 m
6	2 160 L	7 m	2 sections de 4,8 m
_	3 240 L	7 m	2 sections de 7,2 m

Source: www.biofiltreecoflo.com







Caractéristiques

- Être muni d'un regard d'accès;
- Être muni d'un dispositif d'échantillonnage;
- Ètre muni d'une conduite destinée à assurer l'aération du lit de tourbe;
- > Doit être installé selon les normes du fabricant.

Entretien

Le propriétaire du système de biofiltration doit respecter les recommandations spécifiées par le fabricant. Il doit, à cette fin, être lié en tout temps par contrat avec le fabricant ou son représentant.